

Aujourd'hui, un agent d'EHPAD passe 30 % de son temps à renseigner les logiciels de suivi.

TRAVAUX

PUBLIÉE LE 15/01/2025

Saisine liée : POUR UN NUMÉRIQUE EN SANTÉ SOUVERAIN, DE CONFIANCE ET INCLUSIF

Formation de travail liée : COMMISSION AFFAIRES SOCIALES ET SANTÉ

Fédération Médico-sociale

"Malheureusement, aujourd'hui, un agent ou un salarié d'un EHPAD passe 30 % de son temps à renseigner les logiciels de suivi."

Ali LAAZAOU, secrétaire Fédéral pôle Social et Médico-Social à la Fédération Médico-sociale, auditionné par la commission Affaires sociales et santé du CESE dans le cadre de sa saisine d'initiative "Numérique en santé".